

Journal municipal
d'information
Septembre n° 239

MANDRÉEN



NATURE & BIO

*au Domaine
de l'Ermitage*



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



Edito

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
 Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

L'heure de la rentrée a sonné... elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

L'été fut particulièrement riche en animations, en particulier pour nos jeunes qui ont pu bénéficier de multiples activités proposées par le service jeunesse et l'équipe pédagogique de l'ALSH Lei Moussi : activités incontournables telles que les sorties au parc OBLIUS RIQUER à Hyères ou Minotopia, les baptêmes de plongée, Aqualand, et les journées kayak... mais aussi des initiations diverses organisées pendant l'ouverture du foyer des jeunes les matins avec la magie encadrée par "magic mous" ou les arts du cirque et arts plastiques. Nos jeunes sont aussi partis à la découverte de concepts originaux et de nouvelles attractions comme l'aquavillage parc de Hyères, le "street city game" de La Garde ou encore "koh l'étang" à Ollioules.

Deux manifestations organisées auront aussi enchanté notre jeunesse et connu un record d'affluence. Le festival Lou Pitchoun qui a transformé la place des Résistants en parc aquatique et ravi les petits et la soirée mousse apocalypse tour qui a fait danser les jeunes (mais pas que...) au bal du 14 juillet. Deux beaux succès à mettre au crédit de l'association La Mandréane.

Les vacances ont été mises à profit par les équipes de la ville pour mener à bien, comme chaque année, d'importants travaux d'amélioration, de rénovation, et de mise en sécurité de nos écoles. De plus, 3500 euros viennent d'être consacrés à l'achat de mobilier scolaire et 17 000 euros aux travaux de rénovation des sols souples des jeux des écoles. Si la municipalité regrette la fermeture d'une classe en maternelle à l'école Louis Clément et constate la stabilité des effectifs du groupe scolaire de l'Orée du Bois, elle se réjouit d'une augmentation significative du nombre d'élèves en classes élémentaires au village.

Les effectifs du collège quant à eux restent stables. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Madame Catherine CASSON, nouvellement nommée principale au collège Louis Clément. Après avoir débuté sa carrière dans le primaire, Madame CASSON a rejoint le secondaire en qualité de professeure de lettres avant d'exercer les fonctions de principale adjointe dans la région parisienne et pendant huit ans à Garéoult. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à tous les enseignants des établissements scolaires mandréens et à leurs élèves, une très bonne année.

Mais c'est aussi la rentrée des élus qui doivent s'atteler à la réalisation de nombreux projets municipaux. Certains, comme celui de Fliche Bergis, ne pourront être achevés que dans le prochain mandat. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles j'ai l'intention de me représenter aux élections municipales de 2020 et respecter ainsi mon engagement à tenir les objectifs que mon équipe et moi-même nous nous sommes fixés.

Le Maire,
 Gilles VINCENT

AGENDA

- Le 2** Concert IN CANTO en hommage à Jean-Pierre Poisson, à 17 h, théâtre Marc Baron - Entrée libre
- Le 2** Vide grenier du village
- Le 3** Don du sang de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 8** Forum des Associations, de 9 h à 12 h, palce des Résistants
- Le 9** Boules : trophée le Mandréen, de 8 h à 20 h, stade du village et boulodrome d'Isanto
- Le 9** 40 ans de l'USSM Basket au stade du village
- Le 16** Vide grenier du Pin Rolland
- Le 21** Vernissage de l'exposition Jacques SALLES à 18 h 30, Galerie Rancilio. Exposition du 21 septembre au 14 octobre.
- Le 23** Théâtre "Aime moi... si tu peux" à 17 h, théâtre Marc Baron - (voir p-8)
- 28 - 29** Randonnées Eco Citoyennes "Ensemble, nettoyons la nature" (voir p-5)

NOS JOIES, NOS PEINES

BONJOUR LES BÉBÉS

MEERSMAN Helena.....	27/06/2018
NICOLAS Cassandre.....	12/07/2018
PESQUET Paul.....	29/07/2018
IDOUX Marin.....	31/07/2018
DELOBEL Élie.....	02/08/2018
SEVETTE Jules.....	07/08/2018
BENNETT GIRARDOT Alec.....	22/08/2018

VIVE LES MARIÉS !

PIANFETTI Karine – LOCKE Laurent.....	08/08/2018
THOUMIRE Laetitia – MARECAILLE Didier.....	01/09/2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BERTOLINO Pierre.....	21/06/2018	94 ans
VIENNEY André.....	26/06/2018	90 ans
COTELLE Pierre.....	02/07/2018	69 ans
LALANNE veuve BODRERO Emilienne.....	08/07/2018	96 ans
DARMON veuve CHETRIT Eliane.....	16/07/2018	101 ans
MATHIEU Julien.....	05/08/2018	30 ans
PERRIER Jacques.....	09/08/2018	93 ans
RIVIERE-DOUGUET Danièle.....	12/08/2018	75 ans
SOULHAC Daniel.....	13/08/2018	65 ans
SÉBILLE Philippe.....	14/08/2018	65 ans
PIERRE Christian.....	14/08/2018	69 ans
IMMS Bernard.....	19/08/2018	70 ans
LAPIERRE épouse FATTACCIOLI Jeannine.....	27/08/2018	91 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LÉCONTE SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

BOURSE DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX BACHELIERS

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2018 et poursuivant leurs études, peuvent bénéficier d'une bourse de rentrée scolaire suivant leurs ressources et la situation de la famille.

Se présenter au secrétariat du CCAS muni des pièces ci-dessous :

- Attestation Baccalauréat ou relevé de notes
- Justificatif d'inscription en études supérieures
- Avis d'imposition (des parents)
- RIB au nom de l'étudiant

Le dossier sera étudié en commission du CCAS.

Mona ROURE

Adjointe au maire chargée de l'Action Sociale

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 30 juillet 2018

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Signature du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF du Var pour 2018/2021.
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables à la demande du Trésorier Principal.
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour les élèves de communes extérieures scolarisés en primaire à Saint Mandrier.
- Convention tripartite d'occupation du

point haut du pylône du réservoir du Lazaret haut entre MTPM, la ville de Toulon et la ville de Saint-Mandrier.

- Nouvelle organisation des Services Techniques suite aux différents transferts à MTPM pour le service du week-end.

Sur les 9 délibérations donnant lieu à vote, toutes ont été votées à l'unanimité.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

INFOS ASSOCIATIONS

Le service Vie de la Cité recueille toutes les informations reliées aux associations de la ville de Saint Mandrier sur Mer afin d'éditer et de mettre à jour le guide des associations.

A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir adresser par mail : vielite@ville-saintmandrier.fr ou par courrier : Hôtel de Ville - Service Vie de la Cité - Place des Résistants - 83430 SAINT MANDRIER SUR MER, les informations suivantes :

- Nom de l'association
- Nom du Président
- Adresse du siège social
- Téléphone
- Mail
- Activité proposée



Le film promotionnel de l'office de tourisme Provence Méditerranée : un grand succès !

Lancée en juin 2018, la vidéo de promotion de l'office de tourisme Provence Méditerranée, signée Richard Zielenkiewicz alias Monsieur Z, affiche déjà plus de 300 000 vues.

Ce film d'animation gai et coloré, propose de vivre une journée magique pour découvrir la métropole Toulon Provence Méditerranée.

www.metropoletpm.fr



AMUSEZ-VOUS !

Loisirs et bons plans pour petits et grands ! Vos loisirs à prix malins et des coupons de réductions pour s'amuser en toutes saisons.

Pour économiser du temps et de l'argent, demandez le guide AMUSEZ-VOUS ! : des prix malins et des coupons de réductions pour vos loisirs pour répondre à toutes vos envies et pour tous les budgets !

- Des loisirs à gogo : sur l'eau, dans l'eau, sous l'eau, sur terre ou dans les airs
- Des produits du terroir et des idées de cadeaux souvenirs
- Des billets de spectacles et de concerts...

En vente dans les 4 accueils de l'Office de Tourisme de l'Ouest Var et plus particulièrement à Saint Mandrier - Place des Résistants - Centre ville - Tel : 04 94 63 61 69

Brochure disponible dans nos accueils et téléchargeable sur : www.tourisme-ouestvar.com



L'OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLER

La loi prévoit une obligation le débroussaillage (ou débroussaillage) par l'Arrêté Préfectoral du 30 mars 2015 et l'Arrêté Municipal du 20 octobre 2016.



Débroussailler
Une nécessité, une obligation !

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION
LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les obligations légales de débroussaillage s'appliquent à toutes les communes du Var.

Débroussailler, c'est une nécessité, c'est une obligation. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux :

1. Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens.
2. Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
3. Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€, suite à une mise en demeure restée sans effets.

- En zone urbaine, ZAC ou lotissement, débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.
- Hors zone urbaine, débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

L'Arrêté préfectoral réglemente le débroussaillage :

4. Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.

5. Couper toute branche à moins de 3 mètres d'une construction ou de la toiture.
6. Élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2,50 mètres et suppression des arbustes.
7. Espacer les arbres de 3 mètres les uns des autres.
8. Dégager un gabarit de passage de 4 mètres minimum sur les voies d'accès.

Le débroussaillage est une obligation imposée par l'article L131-10 du Code Forestier et en application de l'article L134-7 du même code, la commune est responsable de l'application de la réglementation sur le débroussaillage de son territoire.

Elle organise des tournées de contrôles de débroussaillage avec un Agent de l'Office National des Forêts (ONF).

Nous vous rappelons que vous devez procéder au débroussaillage chaque année.

Rémy BOUVIER

Conseiller Municipal, délégué à La Prévention des Risques

INFORMATION ÉLECTION

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à se rendre à la mairie au plus tard le 31/12/2018 afin d'indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Si en revanche, il n'y a eu aucun changement, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir.

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

La salade de légumes grillés de Jennifer

- Poivrons rouges, oranges, jaunes de l'Ermitage
- Aubergines de l'Ermitage
- Huile d'olive de l'Ermitage
- Vinaigre balsamique
- Sel, poivre
- Ail

Couper en gros morceaux les légumes.

Dans un saladier, mélanger le tout avec un petit peu d'huile d'olive.

Étaler sur une plaque au four, position grill.

Mélanger de temps en temps jusqu'à cuisson.

Laisser refroidir.

Mettre ces légumes froids dans un saladier.

Ajouter vinaigre balsamique et un peu d'huile d'olive. Salez, poivrez, aillez !

Ces légumes peuvent être accompagnés de roquette, de viande ou de ce qu'il vous plaît !



LA
RECETTE
DU
MOIS





LE SITTOMAT ET LES POULES

Afin d'œuvrer pour la transition écologique, le SITTOMAT, Syndicat qui traite les déchets de la Métropole, a mis en place une solution originale pour traiter nos déchets.

En effet, ce dernier offre un poulailler à chaque habitant de la Métropole disposant d'un espace extérieur d'au moins 10 m² et d'un enclos grillagé, sous condition d'accueillir deux poules qui auront pour but de se nourrir avec les déchets alimentaires du foyer. Ce dispositif sera effectif à l'automne mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du SITTOMAT.

Pour tous renseignements
contact@sittomat.fr
 04.94.89.64.94



NOUVEAU POINT DE DÉFIBRILLATION Saint Mandrier Plongée

L'établissement Saint Mandrier Plongée localisé quai Séverine à Saint-Mandrier, vient d'investir dans la lutte contre les arrêts cardiaques en s'équipant d'un nouveau défibrillateur dans le cadre de son programme "Accélérateur de vigilance".



ENSEMBLE NETTOYONS ENSEMBLE La Nature

Randonnées Eco-citoyennes
 Entre MER et TERRE
 9 parcours - 4 zones

Vendredi 28 & Samedi 29
 SEPTEMBRE 2018
 à partir de 8H45

Paëlla sur inscription
 Samedi 29 à partir de 12 h
 Pinède Sainte Asile : 13 €



ENSEMBLE, NETTOYONS LA NATURE

A l'occasion de mouvement national "Nettoyons la nature" lancé par Leclerc, les services environnement et sport de la commune proposent une randonnée éco-citoyenne le samedi 29 septembre en matinée.

Le vendredi 28 au matin, rendez-vous plage Sainte Asile pour une action nettoyage avec les scolaires de 8 h 45 à 11 h 30.

Cette randonnée n'est pas une compétition, l'objectif est de permettre aux participants engagés de façon volontaire, d'être sensibilisés à la protection de l'environnement naturel et de contribuer à nettoyer la nature en randonnée sur les sentiers, à allure libre.

Le parcours de randonnée le plus complet est proche de 10 km et se décline en tronçons de dénivelés divers et en zones planes (stade Louis Clément, esplanade de la Coudoulière, boulodrome du Pin Rolland, plage Sainte Asile). Le lieu de rassemblement final est la plage Sainte Asile vers 11 h 45 où un apéritif sera offert par la municipalité.

Le départ est en continu selon les tronçons, à partir de 8 h 45, de la plage Sainte Asile et de 9 h à 10 h 30 du stade Louis Clément.

Une carte sera distribuée avec annotation des déchets insolites, poids collectés, durée de la randonnée et parcours choisis.

Il est recommandé au participant de vérifier que son état de santé lui permet ce type d'activité de randonnée et de venir avec une tenue adaptée confortable et des gants.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique



INFOS ET INSCRIPTIONS
www.ville-saintmandrier.fr



Hôtel de Ville - Place des Résistants
SAINT-MANDRIER-sur-MER
 Tél : 04 94 11 51 60 - www.ville-saintmandrier.fr

LIBRE EXPRESSION

Les emplois promis de la Marinière : L'article dans Var Matin paru le 29 mai dernier fait état de seulement quatre postes occupés par des locaux alors que le maire avait annoncé la création de 35 postes au lancement du projet et dans son programme électoral de 2014. Cherchez l'erreur ...

Ce même programme électoral annonçait également la création d'une cinquantaine d'employés sur le site IMS avec des offres d'emploi proposées en priorité aux Mandréens. Au résultat, très peu d'embauches et des nuisances.

Activité économique en berne : les commerçants du port se plaignent d'une baisse de leur activité durant l'été, il semblerait qu'il y ait moins de passage, que les touristes et plaisanciers stationnent moins longtemps. Au Pin Rolland, des commerces seraient en passe de fermeture. Une classe à l'école maternelle Louis Clément est supprimée, il n'y aura plus que 3 classes à la rentrée.

Douche de la plage de la Capitainerie au village : Pour le maire, les Mandréens ne se baignent pas en dehors de la plage estivale, le pavillon bleu n'est là que pour les touristes qui fréquentent nos plages en juillet et août. C'est vraiment se moquer des résidents qui peuvent se baigner toute l'année. Ces résidents ont dû attendre le 1er juillet pour qu'enfin soit remise en fonction l'ancienne douche contre la salle Bailli de Suffren alors que nous l'avions demandé il y a un an, voir notre libre expression dans le Mandréen de septembre 2017.

Ancienne mairie annexe du Pin Rolland : le panneau indicateur et les anciens panneaux d'affichage sont toujours en place alors que la mairie annexe a déménagé il y a plus d'un an, il serait temps de faire un peu de propreté.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent à tous une bonne rentrée de septembre après ce bel été ensoleillé et parfois caniculaire :

Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Pas de commentaires pour ce Mandréen

Jean Poumaroux (Rassemblement Bleu Marine)

Droits de réponse

Les élus d'opposition de la liste PMVTE voudraient dénigrer les actions de la commune en prenant leurs désirs pour des réalités mais leurs remarques démontrent une méconnaissance totale de l'activité de la commune. C'est grave !

Les emplois :

A la Marinière, qui s'appelle désormais Cap Azur et qui vient de démarrer, 7 emplois directs ont été créés, auxquels viennent se rajouter les emplois indirects de sous-traitance de nettoyage des chambres, et à ce jour, la balnéothérapie n'est pas ouverte. Et même si nous savons aujourd'hui que 35 emplois ne seront pas créés, nous sommes ravis de voir des visages de Mandréens chaque fois que nous allons leur rendre visite. Sur le site du PAM, c'est plus de 100 emplois directs qui ont été créés dans les 8 entreprises présentes et presque autant en sous-traitance.

Activité économique :

Un commerçant du port qui se reconnaît me disait la semaine dernière qu'il était débordé... Alors, à part un restaurant autour du port qui a fait l'objet autrefois d'une mauvaise publicité dans des journaux locaux liés à la restauration, je ne connais pas de commerçants qui se plaignent de l'activité. Enfin je ne vois pas en quoi la fermeture d'une classe de maternelle pourrait avoir un impact sur l'activité économique. Au Pin Rolland, nous assistons à un regroupement de commerces avec bientôt la réouverture d'une activité « presse » et là c'est une bonne nouvelle !

Ouverture des plages - douches :

Pour des raisons financières, les aménagements des plages sont implantés au plus tard le 1er juillet. Lors du vote en Conseil Municipal concernant la surveillance des baignades et qui définit les dates d'ouverture des plages, à aucun moment, les élus d'opposition n'ont fait de remarques sur les dates d'ouverture des plages !

Ancienne mairie annexe :

Les panneaux ont été commandés, nous sommes en pleine réflexion sur les informations municipales. Tout devrait rentrer dans l'ordre d'ici la fin de l'année. Mais si ces élus sont pressés, ils peuvent venir nous aider sur le terrain, car nous ne les voyons pratiquement jamais en commission, nous ne les entendons jamais en Conseil Municipal et nous ne les voyons jamais sur le terrain.

Le Maire,
Gilles VINCENT

POINTUS ET PATRIMOINE

Nous tenons à remercier nos adhérents et les Mandréens qui nous ont aidés à la préparation de la Mouclade.

Cette année a été une fois de plus un immense succès avec 650 kg de moules et 250 kg de frites. Notre succulente Mouclade a été très appréciée par les Mandréens, Varois et touristes.

Merci à tous pour vos encouragements ainsi qu'à la municipalité.

Vous avez un pointu et vous désirez défendre et sauvegarder ce patrimoine ? Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



Gérald POLITO

Président Pointus et Patrimoine

TENNIS

Notre sociétaire Marie-Pierre Ferrari demeurant à Saint-Mandrier a réussi un très bon début de saison en remportant le tournoi du Revest en + 35 ans et est arrivée en finale dans le tableau Senior Dames.

Marie-Pierre fait également partie de notre équipe Senior Dames ayant disputé le championnat régional.

Très sympathique et parfaitement intégrée au TC de Saint-Mandrier elle assiste bénévolement le professeur du Club pour l'école de tennis du samedi.

Son fils, Nans, 12 ans, pratique aussi le tennis dans notre Club et gageons que son bon potentiel lui fera suivre les traces de sa maman dans les années qui viennent.

Soyons fiers de leur réussite et aussi de l'ensemble des joueuses et joueurs du TC Saint-Mandrier.

Roland GOURET

SEASIDE COUNTRY

Encore un très bonne année passée dans la convivialité au sein du groupe.

Comme tous les ans nous avons participé à plusieurs manifestations et représenté la commune dans différentes villes de la région. Régulièrement, nous avons fait des représentations chez nos anciens en maison de retraite.

On se retrouve tous à la nouvelle saison au forum des Associations et les nouveaux seront bienvenue parmi nous.

Pensez à visiter notre site "www.seasidecountry-saintmandrier.com" où vous trouverez votre bonheur.

A tous les cowboys, reprise des cours en septembre. Venez nombreux !



L'ANSM - MALTE 2018 :

Une belle aventure humaine et nautique

C'est pendant l'été 2017 que l'idée a germé d'organiser un rassemblement nautique à Malte pour la fin Juin 2018. Au départ l'ANSM (Association Nautique de Saint Mandrier) pensait susciter l'intérêt de 5 à 6 bateaux, mais in fine, ce sont 19 bateaux (comprenant quelques bateaux de l'APM, Amicale des Plaisanciers Mandréens) qui se sont retrouvés à La Valette pour découvrir l'île et ses festivités.

Les premiers départs ont eu lieu début mai, pour un retour dans le courant du mois de juillet, voire août. Les plus chanceux ont fait une croisière de presque 3 mois.

Nous avons décidé de 3 points de ralliement : Procida, Syracuse et La Valette.

Chaque bateau était maître de son planning et de sa route.

Lors de la halte à Procida, notre île jumelle, une petite réception nous a réunis sur les pontons du port, en présence de Dino Ambrosino, Maire de Procida. Belle soirée en chansons, qui a consolidé notre jumelage.



Apéritif offert par l'ANSM sur le quai de Procida

Direction le détroit de Messine, notre 2ème étape s'est terminée à Syracuse. Sur le quai historique nous étions au cœur de la ville et toute la flotte est tombée sous le charme de cette superbe cité qui dégage une atmosphère si particulière de douceur de vivre et de raffinement.

Enfin Malte, destination finale de la croisière où les bateaux étaient hébergés dans 2 marinas. Une semaine de fêtes, visites, mouillages somptueux (notamment sur l'île de Gozo). Quelques souvenirs impérissables : l'arrivée à La Valette par la mer (un must dans une vie de marin !), la messe dans la Cathédrale de La Valette, en présence des Chevaliers de Malte .

Le point d'orgue a été une réception regroupant quelques 50 skippers et équipiers avant que chacun ne reparte vers Saint Mandrier, certains rapidement d'autres se dirigeant vers la Grèce ou prenant leur temps.

Que retenir, outre tous les lieux magiques visités, comme les îles d'Elbe, Ventotène, Ponza, Ischia, la côte amalfitaine, les mouillages de la côte italienne, le Stromboli, Vulcano, le détroit de Messine, Taormina, l'Etna etc. ?

C'est la réussite de cette belle balade nautique, due principalement à l'esprit de fraternité et d'assistance marine partagées par tous les participants, ainsi que les rencontres entre bateaux que cette croisière Maltaise 2018 a pu favoriser.

Une Belle aventure humaine et nautique !

Alain FOIDART,

Vice Président Croisière ANSM

PS : Nos pensées vont à Christian Pierre dont Malte 2018 aura été, hélas, son dernier voyage.

L'ÉCOLE DE DANSE

Une superbe saison 2017/2018 avec la célébration de quarante années d'enseignement, de nombreuses récompenses remportées lors de concours régionaux et nationaux en Classique et en Jazz et deux beaux spectacles.

C'est avec un grand plaisir que les professeurs Cécile Ferri en Classique, Elodie Loubière en Jazz, Manon Antonelli en Street, Thomas Saurin en Hip Hop et les membres du conseil d'administration de l'École de danse de Saint-Mandrier accueilleront petits et grands pour la rentrée, le mardi 4 septembre à la salle de danse.

Nouveauté avec Manon cette année : Cours de Cardio Danse pour les adultes les mercredis matins et cours de Cabaret les samedis après-midi pour les adolescents à partir de 14 ans.

Inscriptions à la salle de danse le jeudi 30 et le vendredi 31 août, au forum des associations et aux heures de cours pendant la première quinzaine du mois de septembre.

Renseignements : Yannick Deias 06.15.87.24.15

danse.stmandrier@gmail.com

DES LUCIOLES À LA PETITE LICORNE

Les galopins de la crèche les Lucioles ont fait leur première initiation à dos de poney dans la campagne du Beausset et ont fini leur cinquième sortie par de la voltige.

Méloïdie, Hélène, Lucile, Rose, Andy, Raphaël, Nino, Marwan, Eliott et Boris ont pu profiter de cet apprentissage sous les yeux éclairés de Sarah et Virginie, entre averse et éclaircies. Que de bénéfices pour ces petits cavaliers en herbe !

Merci à Virginie, responsable technique, pour avoir eu l'initiative et la persévérance de mener à bien ce projet.

Un merci appuyé à Sarah qui, entre fermeté et douceur, a su captiver et transmettre sa passion à ces chérubins émerveillés et enthousiastes.

Un très très grand merci à Monsieur le Maire, sans qui l'aventure n'aurait pas pu se poursuivre.

Vanessa CAMPANILE

Présidente



BIENVENUE À L'ANFEM SAINT-MANDRIER

L'ANFEM est une association reconnue d'utilité publique comprenant 61 délégations en France et 4000 adhérentes.



Sa raison d'être ? Solidarité, amitié, entraide pour toutes les femmes issues de la sphère de la Défense, souvent éloignées de leur famille par les mutations professionnelles de leurs époux, et parfois isolées du fait de missions prolongées, embarquements, opérations extérieures.

Notre association s'adresse aux épouses, compagnes, veuves, filles de militaires, aux personnels civils de la Défense en activité ou à la retraite, interarmées, sans aucune distinction d'âge ni de grade et aux personnels militaires féminins en activité ou à la retraite. Nous vous accueillons tous les jours dans nos locaux au Pôle Écoles Méditerranée pour des activités artistiques, culturelles, manuelles ou sportives qui sont l'occasion de tisser des liens d'amitié et de solidarité dans la région.

Nous serons présentes au forum des associations le samedi 8 septembre, place des Résistants ainsi qu'au forum Familles-Armées à Toulon le samedi 15 Septembre.

Vous êtes cordialement invitées à notre goûter de rentrée le vendredi 14 septembre à 14 h salle Marc Baron.

N'hésitez pas à nous contacter au 07 83 67 18 87

Courriel : anfemsaintmandrier@gmail.com

Pour mieux nous connaître :

Facebook : ANFEM saint-mandrier - Site national : anfem.fr

La compagnie "Les scènes du Sud" vous présente :

THÉÂTRE

"AIME MOI... SI TU PEUX" de Julien Sigalas, mise en scène d'Audrey Stahl-Truffier

Le dimanche 23 Septembre 2018 à 17 h, Théâtre Marc Baron

"Aime moi... Si tu peux" ou le fabuleux destin de Hervé Pauchard, personnage atypique et irrésistiblement drôle.

Hervé Pauchard a 30 ans. Une vie rangée. Ingénieur informatique, il est consciencieux et passionné par son travail. Ses amis le considèrent comme un cas désespéré de l'amour. Mais pas lui. Lui attend. Il attend l'amour, le vrai, le pur, l'inaccessible.

Au point d'idéaliser et de sacraliser ce qui doit arriver... Son mariage avec Monica Bellucci, qu'il a prévu pour l'été 2022. Bref, Hervé Pauchard a tout pour inspirer la tristitude.



Nina, sa voisine de palier, est totalement à l'opposé. Exubérante, provocatrice, sensuelle... Elle qui a tous les hommes à ses pieds va, à la surprise de tous, jeter son dévolu sur ce voisin qui la perturbe et la fascine.

Oui mais ça ne fait pas du tout partie des prévisions de Hervé Pauchard ! Insensible aux rapprochements de Nina, elle va devoir utiliser les grands moyens pour parvenir à ses fins...

Avec : Natacha Sardou et Florent Aveillan

Réservation : 06.33.78.20.70 - Tarif unique : 13€ (Chèques ou espèces)

FIGURES DU VILLAGE DE SEPTEMBRE

La Fédération Cavalas vous donne rendez-vous sous le kiosque du village le samedi 22 septembre à midi pour découvrir ensemble les "Figures du village"

Nous rendrons hommage aux Taxis mandréens au travers de Jean-François Chandelier et Alain Chantegrelet dit "Ficelle" !

Vous pourrez retrouver leur photo sur place durant tout un mois et sur le site : www.federationcavalas.com avec toutes les autres personnalités des « Figures du village » !

La Fédération Cavalas



Les représentants du Football mandréen : Gilbert Lanerière



Les musiciens du village Gaby Richard et Laurent Coppola

Galerie RANCILIO
Avenue Marc Baron

21 septembre
14 octobre
2018

Du lundi au vendredi et dimanche
16h - 19h
Samedi
10h - 12h / 16h - 19h

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
TEL : 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr